

Intervention sur la politique sportive départemental. Dispositif de soutien au sport de niveau national

**Intervention de Flore Munck
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes**

Monsieur le Président,

Cher·es collègues,

Lors de notre séance de juin dernier, nous avons déjà exprimé notre profond désaccord avec la réorientation de la politique sportive départementale concernant le soutien au sport de niveau national.

Le rapport qui nous est présenté aujourd'hui confirme malheureusement ce que nous dénoncions déjà à l'époque.

En effet, la suppression des subventions pour les clubs évoluant aux niveaux 4, 5 et 6 à partir de la saison 2026-2027 est désormais pleinement actée. Ces clubs disparaissent tout simplement du dispositif départemental de soutien au sport de niveau national.

Et à l'heure actuelle, nous n'avons toujours aucune information sur le fameux dispositif de compensation dont vous nous aviez parlé de mettre en place l'année dernière.

Aussi, nous ne savons toujours pas ce qui est ressorti de la réunion prévue avec les clubs. Sachant que nous avons déjà souligné qu'à notre connaissance, ces derniers avaient déjà utilisé tous les leviers départementaux pour se financer.

Pour nous, cette orientation reste profondément injuste et dangereuse pour l'équilibre du mouvement sportif.

Car derrière ces niveaux que vous considérez comme secondaires, il y a des clubs qui structurent la pratique sportive dans nos territoires : des clubs qui forment des jeunes, qui font vivre le sport dans la ville et les quartiers, et qui participent à la cohésion sociale.

Les exclure du dispositif revient à fragiliser tout un pan de l'écosystème sportif local.

Parallèlement à ça, nous avons posé une question en commission concernant les éléments administratifs pour comprendre à quoi correspondent les différents niveaux.

Vous nous avez donné une réponse partielle en prenant l'exemple du volley mais cela reste toujours aussi opaque. Notamment dans votre exemple du volley, votre réponse concerne uniquement le championnat masculin, en tout cas nous l'espérons, étant donné que le niveau élite féminin est à, notre connaissance, classé en niveau 2. Nous aimerions donc en avoir confirmation, étant donné que pour les clubs cela change énormément la source de financement.

Pour toutes ces raisons, le groupe Val-de-Marne en commun continuera de s'opposer à cette orientation de la politique sportive départementale.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi